

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-**

Siège social :Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juin 2005. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mourad Guellaty et ORGA AUDIT.

<i>SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE</i>			
<i>BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004</i>			
(unité = En 1000DT)			
<u>ACTIF</u>	<i>Notes</i>	<i>31-12-2004</i>	<i>31-12-2003</i>
<i>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT</i>	A 1	76 296	91 897
<i>Créances sur les établissements bancaires et financiers</i>	A 2	309 796	245 141
<i>Créances sur la clientèle</i>	A 3	3 203 612	2 998 574
<i>Portefeuille titres commercial</i>	A 4	146 581	139 707
<i>Portefeuille d'investissement</i>	A 5	227 687	222 623
<i>Valeurs immobilisées</i>	A 6	69 533	72 506
<i>Autres actifs</i>	A 7	254 105	234 823
TOTAL ACTIF		4 287 610	4 005 271
<u>PASSIF</u>			
<i>Banque centrale et C.C.P</i>		1 622	79 985
<i>Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</i>	P 2	56 224	38 699
<i>Dépôts et avoirs de la clientèle</i>	P 3	2 629 953	2 276 988
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>	P 4	824 570	891 117
<i>Autres passifs</i>	P 5	352 339	290 304
TOTAL PASSIF		3 864 708	3 577 093
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	C 1		
<i>Capital</i>		124 300	124 300
<i>Réserves</i>		255 059	248 077
<i>Actions propres</i>		-63	-63
<i>Autres capitaux propres</i>		37 338	37 347
<i>Résultats reportés</i>		974	3
<i>Résultat de l'exercice</i>		5 294	18 514
TOTAL CAPITAUX PROPRES		422 902	428 178
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 287 610	4 005 271

STB-(suite)-

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE			
ETAT DE RESULTAT			
PERIODE ALLANT DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2004			
(unité = En 1000DT)			
	Notes	31-12-2004	31-12-2003
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts et revenus assimilés		182 298	182 042
Commissions		36 309	34 277
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	R 4	24 194	21 400
Revenus du portefeuille-titres d'investissement		8 712	8 261
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		251 513	245 980
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées		-125 070	-126 861
Commissions encourues		-2 207	-2 203
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-127 277	-129 064
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>		124 236	116 916
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	R 1	-18 079	4 012
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	R 2	-10 235	-14 775
Autres produits d'exploitation		1 787	2 018
Frais de personnel	R 3	-72 855	-65 664
Charges générales d'exploitation		-15 987	-17 237
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-5 613	-6 565
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		3 254	18 705
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		2 659	1 441
Impôts sur les sociétés		-619	-1 632
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		5 294	18 514
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		5 294	18 514

STB-(suite)-

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE			
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE			
PERIODE ALLANT DU 1 JANVIER AU 31 DE CEMBRE 2004			
		(Unité en 1000 DT)	
	NOTES	31/12/2004	31/12/2003
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		272 878	233 495
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-155 546	-128 981
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		21 273	-68 776
Prêts et avances \ Rem boursement prêts et avances accordés à la clientèle		-258 166	-47 603
Dépôts \ Retrait des dépôts de la clientèle		379 226	84 735
Acquisitions/cessions des titres de placement		-10 928	66 300
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-82 823	-74 150
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		44 747	38 859
Impôts sur les sociétés payés		-282	-460
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation		210 379	103 419
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		8 400	10 371
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-14 925	-14 984
Acquisitions / cessions des immobilisations		-2 641	-3 184
Flux de trésorerie net provenant/affecté aux activités d'investissement		-9 166	-7 797
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'actions		0	-175
Emission/Remboursement d'emprunts et ressources spéciales		-64 375	-57 382
Dividendes versés		-10 524	-14 927
Flux de trésorerie net provenant/ affecté aux activités de financement		-74 899	-72 484
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		126 314	23 138
Liquidités et équivalents en début de période	F1	173 420	150 282
Liquidités et équivalents en fin de période		299 734	173 420

STB-(suite)-

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE			
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN			
AUX 31 DECEMBRE 2004 ET 2003			
		(unité = En 1000DT)	
		31/12/2004	31/12/2003
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1	Cautions,avals et autres garanties données	641 901	685 533
HB 2	Crédits documentaires	202 810	193 052
HB 3	Actifs donnés en garantie	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		844 711	878 585
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4	Engagements de financements donnés	190 690	204 846
HB- 4-a-	Engagements de financements	41 690	55 846
HB- 4-b-	Engagements de remboursement de l'Etat	149 000	149 000
HB 5	Engagements sur titres	997	12 557
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		191 687	217 403
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 6	Engagements de financements recus	0	48 414
HB 7	Garanties recues	517 103	509 338

STB-(suite)-

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**PRINCIPES & METHODES COMPTABLES, COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES & DETAILS
DES COMPTES ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2004**

PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES.

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents.**Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle.**

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des intérêts et agios sur prêts auprès de la clientèle.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts échus sur crédits à long et moyen terme et relatifs à l'exercice en cours sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et sont présentés en soustraction du poste "créances sur la clientèle". Ces intérêts ne sont pris en compte de résultat que lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont calculés par la STB lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, les systèmes ex BDET et ex BNDT calculent automatiquement les intérêts de retard sur principal et sur intérêts, sur la base de la convention signée par le client, même en absence de règlement ou de consolidation.

Ces intérêts sont passés en produits pour les clients classés par les ex banques en A ou en B1 et réservés si le client est classé en B2-B3 ou B4.

2.2. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents.

Le portefeuille titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

Portefeuille d'investissement et revenus y afférents.

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires).
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

STB-(suite)-

Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date de transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste "Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement".

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Les titres représentant des participations-financement.

Les participations-financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste "Revenus du portefeuille-titre d'investissement".

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

Portefeuille titre commercial et revenus y afférents.

Le portefeuille-titres commercial détenu par la banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (bons de trésor ordinaires et les bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les titres émis par l'Etat (bons de trésor) et acquis par la banque dans le cadre de son activité d'intermédiation (titres acquis en vue de leur placement auprès de la clientèle) sont comptabilisés en titres de transaction. La partie des titres rétrocedée à la clientèle est présentée de façon compensée en déduction du poste "Titres de transaction".

Les revenus afférents à ces titres et les charges relatives à leur rétrocession aux clients sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée et sont présentées d'une manière compensée.

2.3. Provisions pour risques sur prêts et participations.**Provisions pour risques sur prêts.**

Les provisions pour risques sur prêts sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n°91-24, telle que modifiée par les circulaires BCT n°93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A - Actifs courants
- B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 - Actifs incertains
- B3 - Actifs préoccupants
- B4 - Actifs compromis
- B5 - Actifs contentieux

Le taux de provisionnement retenu par la STB correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20%
- B3 : actifs préoccupants 50%
- B4 : actifs compromis 100%
- B5 : Actifs contentieux 100%

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique "Autres postes de passifs".

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

STB-(suite)-

Provisions pour écart de conversion

L'écart de conversion représentant la différence entre les soldes des comptes libellés en monnaies étrangères tenus au cours fixes et leur réévaluation au cours de l'arrêté du bilan est à provisionner à hauteur de 50%. Cette provision apparaît au compte 51400. Le complément de provision requis a été couvert par les agios réservés sur les créances prises en charge par l'Etat.

2.4. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectuées par la clientèle, et ce conformément à la circulaire BCT n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.5. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la banque et bénéficiant d'une prise en charge par Tunis Ré de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la STB encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.6. Comptabilisation des opérations libellées au monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « écart de conversion 38391 ».

Sa répercussion en résultat est effectuée par le biais d'une provision pour perte de change égale à 50% du solde du compte.

2.7. Valeurs immobilisées.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10-15%
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15%
-Logiciels informatiques	33%
-Agencement, aménagement et installations	10%

3- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**3-1- Cession de créances**

Après la cession en 2003 du troisième lots de créances, la STB a procédé en 2004 à la cession à la Société Tunisienne de Recouvrement (STRC) d'un quatrième lot. Cette cession se détaille comme suit :

Montant des engagements cédés	+ 23 352 mD
Reprise d'agios réservés	- 4 526 mD
Reprise de provisions	- 18 656 mD
Versements reçus	- 2 mD
Frais à récupérer	+ 14 mD
Plus value	+ 282 mD

PRIX DE CESSION**464 mD****3-2- Départ à la retraite anticipée**

Au cours de l'année 2004, la banque a supporté une charge d'un montant global de 7 623 mD au titre du départ volontaire et anticipé à la retraite de 171 employés.

3-3- Prise en charge par l'Etat des créances sur la CTA et la SEMAT

Au cours de l'exercice 2004, la banque a signé avec l'Etat une convention par laquelle cette dernière prend en charge le remboursement des créances suivantes :

- CTA pour 6 431 mD
- SEMAT pour 3 901 mD

Les agios réservés se rapportant à ces créances ont été reclassés dans un compte spécifique au passif du bilan et sont pris en compte en déduction des besoins en provisions.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2004**NOTE A1 : Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le solde de ce poste s'élève à 76 296 mD au 31/12/2004 contre 91 897 mD au 31/12/2003.

STB-(suite)-

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Caisse	19 859	18 856
- BCT	55 508	72 166
- CCP	925	871
- TGT	4	4
Total caisses et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	76 296	91 897

- Le compte « Position/ Mouvement/ Fonds/IBS » figurant au niveau de la rubrique caisse ne fait pas l'objet de suivi et de justification.

-Les comptes BCT Devises présentent plusieurs suspens anciens, liés à des risques opérationnels et à une inadéquation du système de contrôle interne, qu'il y a lieu d'apurer.

Ces suspens sont détaillés au niveau de l'Annexe 1.

NOTE A2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 309 796 mD au 31/12/2004 contre 245 141 mD au 31/12/2003 . Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
<i>Créances sur les établissements bancaires:</i>	15 604	21 552
- Banques Résidentes	78	140
- Banques non Résidentes	15 526	21 412
<i>Institutions Financières:</i>	294 192	223 589
- Banques Résidentes	236 321	174 261
- Banques non Résidentes	57 871	49 328
Total créances sur les Etab. Banc. & Financ	309 796	245 141

- Les comptes correspondants sont présentés compensés par devise.

- Les comptes correspondants présentent plusieurs suspens anciens qu'il convient d'apurer.

- Ces suspens sont détaillés au niveau de l'Annexe 1.

NOTE A3 : Créances sur la clientèle

3-1 L'évolution comparée des engagements nets entre 2003 et 2004 se présente comme suit :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Comptes courants débiteurs	455 079	426 913
- Crédits sur ressources spéciales	939 314	1 208 778
- Les créances prises en charge par l'Etat	104 165	93 292
- Bonification prise en charge par l'Etat	50 963	54 858
- Autres concours à la clientèle	2 349 235	1 858 901
- Créances rattachées	17 793	20 523
TOTAL BRUT	3 916 549	3 663 264
- Provisions	246 764	256 566
- Provisions sur comptes courants	64 042	70 703
- Provisions sur ressources spéciales	54 004	62 630
- Provisions sur autres concours à la clientèle	127 354	121 804
- Provisions sur comptes courants associés	1 364	1 429
- Agios réservés	433 753	390 595
- Agios réservés sur comptes courants	46 156	49 014
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	119 286	78 769
- Agios réservés sur ressources spéciales	268 311	262 812
- Produits perçus d'avance	32 420	17 529
Total Créances sur la clientèle	3 203 612	2 998 574

STB-(suite)-

3-2 La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2004 est la suivante:

Libellés	encours ordinares	Encours douteux	créances rattachées	provisions	agios réservés	produits perçus d'avance	Encours Net
- C/C Débiteurs	281 949	173 130	14 774	-64 042	-46 156		359 656
- C/ Ressources spéciales	15 188	924 421	2 079	-54 004	-268 311		619 372
- Autres concours à la clientèle	1 636 471	867 597	940	-128 718	-119 286	-32 420	2 224 584
Total Encours	1 933 608	1 965 148	17 793	-246 764	-433 753	-32 420	3 203 612

Le rapprochement des engagements sur la clientèle pris en compte au niveau de la situation risque et ceux présentés au niveau des états financiers dégage un écart global net de 314 mD détaillé au niveau de l'Annexe 2.

Agios réservés :

-Le rapprochement des agios réservés pris en compte au niveau de la situation risque et ceux présentés au niveau des états financiers dégage un écart de 14 mD (voir Annexe 3).

- Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2004 se détaillent comme suit :

Agios réservés sur comptes courants	43 723
Agios réservés sur avals et cautions	2 111
Agios réservés sur crédits documentaires	4
Agios réservés sur régularisation soldes débiteurs	102
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	34 136
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	77 188
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	6 120
Agios réservés sur ressources spéciales	268 311
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	18 446
Agios réservés sur c/c associés	1 740
Frais de dépassement réservés	318

TOTAL**452 199 mD**

- Les comptes de provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2004 :

Solde au 31/12/2003 **378 674**

Réaffectations des agios réservés en provisions sur participations	2 039
Dotations aux provisions sur engagements	13 422
Dotations aux provisions sur titres	16 873
Reprises des provisions sur engagements	- 8 617
Reprises des provisions sur créances cédées	-18 656
Reprises des provisions sur titres	-5 144

Solde au 31/12/2004 **378 590 mD**

Les travaux de classification et d'évaluation des risques ainsi que les travaux d'audit des états financiers arrêtés au 31/12/2004, font ressortir une couverture adéquate des risques et des moins values potentielles (voir Annexe 8).

Cession de créances :

Conformément à la convention cadre signée le 30 Décembre 1999, la STB a procédé au cours de l'exercice 2004 à la cession de créances au profit de la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) pour un montant de 23 352 mD.

Cette opération s'est traduite par une reprise de provisions d'un montant de 18 656 mD et d'agios réservés de 4 526 mD.

Le prix de cession étant de 464 mD, une plus value de 282 mD a été dégagée.

NOTE A4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 146 581 mD au 31/12/2004 contre 139 707 mD au 31/12/2003.

A la date de clôture, sa structure est la suivante :

STB-(suite)-

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Titres de placement	0	1 992
- Bons de trésor à court terme	43 205	48 362
- Bons de trésor assimilables	100 635	88 483
- Créances et dettes rattachées	4 800	3 343
- Provisions pour dépréciation Titres de Placement	0	-591
- Intérêts perçus d'avance	-2 059	-1 882
Total portefeuille-titre commercial	146 581	139 707

Les titres de placement ainsi que les provisions s'y rapportant ont été transférés au poste titres de participations, il s'agit :

- Titres de placement EX-BNDT d'un montant de 1 263 mD.
- Titres de placement EX-BDET d'un montant de 728 mD.

NOTE A5 : Portefeuille-titres d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 222 623 mD au 31/12/2003 à 227 687 mD au 31/12/2004.

Cette évolution se détaille comme suit:

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Titres d'investissement	24 440	16 016
- Titres de participation	112 283	103 921
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	50 822	47 328
- Parts dans les entreprises liées	97 964	95 620
- Sociétés en liquidation	676	676
- Participations en rétrocession	24 544	28 884
- Parts de dividendes dont le droit est établi	1 366	226
<u>VALEUR BRUTE</u>	312 095	292 671
Provisions	84 408	70 048
Valeurs nettes	227 687	222 623

La répartition du portefeuille titres d'investissement en titres cotés et titres non cotés est la suivante :

- Titres cotés : 12 482 mD.
- Titres non cotés : 224 884 mD.

Les mouvements par catégorie de titres, classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant:

Libé llés	V. Comptable	Provisions au 31/12/03	DOTATIONS	REPRISES	REAFF en +	REAFF en -	Provisions au 31/12/04
Les titres d'investissement	24 440	-650					-650
Les SICA R	48 247	-2 781	-2 846				-5 627
Les titres de participation	64 036	-66 617	-1 633	4 365	-633		-64 518
Les entreprises liées	97 964		-10 579				-10 579
Les entreprises associées	50 822		-682	72	-1998		-2 608
Les sociétés en liquidation	676						0
Les participations en rétrocession	24 544		-1 133	707			-426
Les créances rattachées	1 366						0
TOTAL	312 095	-70 048	-16 873	5 144	-2 631	0	-84 408

STB-(suite)-

Liste des principales entreprises filiales au 31/12/2004 :

FILIALES	QUOTE PART DU CAPITAL EN %	VAL. BRUTES	PROVISIONS	VAL. NETTES
- SECTEUR FINANCIER				
STRC	84,00	16 800		16 800
STB INVEST	94,39	33 979		33 979
SOFIGES	52,07	2 603		2 603
STB CAPITALIS	92,24	2 767		2 767
SICAV - BDET	85,40	1 533	166	1 367
BFT	78,18	3 909	3 535	374
SICAV L'INVESTISSEUR	57,62	576	82	494
- SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIONAL	99,76	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	97,00	9 500	9 050	450
ULYSSE TOURS	66,55	1 331	590	741
ED-DKHILA	60,99	4 590		4 590
HOTEL EL KAHENA	60,19	2 504	2 504	0
S. TOURIS. AIN DRAM	49,66	1 142	1 142	0

FILIALES	QUOTE PART DU CAPITAL EN %	VAL. BRUTES	PROVISIONS	VAL. NETTES
- SECTEUR INDUSTRIEL				
SACEM	85,94	4 447	4 422	25
AMS	35,91	3 342	0	3 342
- SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	67,30	2 961		2 961
- SECTEUR SERVICES				
STEPARTNER CONSEIL	33,33	50	45	5
STETUN. DEVPT DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL	50,00	5	5	0

Le portefeuille investissement comprend les fonds gérés par la STB-SICAR et par ID-SICAR d'une valeur totale de 48 247 mD, et qui ont été provisionnés à hauteur de 5 627 mD.

Les participations et les provisions y afférentes sont détaillées au niveau de l'Annexe 4.

NOTE A6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 69 533 mD au 31/12/2004. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2004 se détaillent comme suit :

STB-(suite)-

Libellés	VALEURS BRUTES AU 31/12/2003	M V T S 2004 ACQUI SI./ CESSION	V A L E U R S D'ACQUIS. 2004	A M O R T I S . A U 31/12/2003	DOT .	SORTIE A M O R T A C T I F 2004	A M O R T I S . A U 31/12/2004	V A L . C O M P . N E T T E S
Imm ob Incorp	6 171	-1 298	4 873	5 459	550	-1 319	4 690	183
Logiciel informatique	4 405	24	4 429	3 919	423		4 342	87
Droit au bail	57	-	57	0	0		0	57
Frais études et développ.	1 709	-1 322	387	1 540	127	-1319	348	39
Imm ob Corporelles	135 918	1 812	137 730	64 124	4 583	-327	68 380	69 350
Terrains	17 354	-	17 354					17 354
Constructions	52 258		52 258	13 781	1 111		14 892	37 366
Autres	66 306	1 812	68 118	50 343	3 472	-327	53 488	14 630
TOTAL	142 089	514	142 603	69 583	5 133	-1 646	73 070	69 533

NOTE A7 : Autres actifs

Au 31/12/2004, les autres postes d'actif totalisent 254 105 mD contre 234 823 au 31/12/2003 et se détaillent comme suit:

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Prêts au personnel	58 134	49 413
- Autres charges sociales	2 622	1 903
- Etat, impôt et taxes	42 934	43 171
- Autres crédits	13 362	16 044
- Stock divers	1 051	928
- Ecart de conversion et différence de change	16 560	21 277
- Siège, succursales et agences	16 257	5 845
- Comptes de régularisation actif	81 223	83 186
- Autres	21 962	13 055
TOTAL	254 105	234 823

Il est à noter que :

- Les comptes de crédits au personnel, rapprochés avec les états extra-comptables afférents, dégagent des écarts non justifiés.
- Les soldes des comptes de stock de lettres de change normalisées ainsi que le stock de bons d'essence ne sont pas justifiés par des inventaires physiques.
- Les écarts dégagés suite au rapprochement entre les inventaires physiques et les soldes comptables des comptes de stocks d'imprimés, de fournitures et de pièces de rechanges, demeurent non régularisés.
- Les comptes « avances et acomptes aux fournisseurs » et « fournisseurs en instance de règlement », sont non justifiés.
- Le compte écart de conversion dont le solde au 31 décembre 2004 s'élève à 8 756 mD enregistre la différence entre les soldes des comptes en devises y compris les positions de change tel que figurant dans la balance dinars (au cours fixe) et le solde de ces mêmes comptes en devises convertis au cours moyen BCT à la date d'arrêté.

Ce compte « écart de conversion » est provisionné au 31 décembre 2004 à hauteur de 3 009 mD.

-La différence entre les positions de change actualisées au cours de la clôture et leurs contre-valeurs en dinars est transférée à chaque clôture d'exercice au niveau de l'écart de conversion.

-Les comptes inter siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) présentent des suspens anciens qu'il convient d'apurer. Par ailleurs, les suspens débiteurs non identifiés et relatifs à l'intersiège sont provisionnés à concurrence de 1 085 mD.

-Certains comptes d'encaissement présentent, pour quelques agences, des écarts entre les inventaires physiques au 31 décembre 2004 et les soldes comptables arrêtés à la même date.

Les besoins en provisions relatifs à ces écarts sont couverts par les agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat ainsi que d'autres éléments détaillés au niveau de l'**Annexe 8**.

-Le rapprochement des comptes de la société de recouvrement figurant à l'actif du bilan avec ceux pris en compte au niveau de la situation risqué (confirmé par la situation réelle) dégage un écart de 2 592 mD.

- Les soldes de certains comptes de télécompensation ne sont pas suivi au niveau de la direction de la comptabilité, notamment en raison de l'absence d'états de suspens comptables et des états de suivi extra-comptable.

-Le poste intitulé « Différence port. enc. exig. après encaissement » présente un solde de 3 054 mD. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passifs.

Le détail de ce compte est présenté au niveau de l'**Annexe 7**.

STB-(suite)-

NOTE P 2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2004 ce poste totalise 56 224 mD contre 38 699 mD au 31/12/2003.

Sa répartition par nature de créance est la suivante

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
<i>Etablissements bancaires :</i>	55 417	31 186
- Banques de dépôts	39	57
- Banques d'investissement	0	0
- Organismes financiers	1 218	1 041
- Banques non résidentes	54 160	30 088
<i>Autres</i>	807	7 513
TOTAL	56 224	38 699

NOTE P 3 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 2 629 953 mD au 31/12/2004 contre 2 276 988 mD au 31/12/2003.

Les dépôts se détaillent comme suit:

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Dépôts à vue	582 101	553 240
- Dépôts épargne	1 156 021	1 061 434
- Comptes à terme	377 022	171 892
- Comptes en dinars convertibles	60 062	60 670
- Comptes en devises	205 552	167 044
- Bons de caisse	159 994	124 136
- Autres sommes dues à la clientèle	66 183	69 790
- Intérêts à payer	1 528	27 792
- Certificats de dépôts	21 490	40 990
TOTAL	2 629 953	2 276 988

NOTE P 4 : Emprunts & Ressources Spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 824 570 mD au 31/12/2004 contre 891 117 mD au 31/12/2003 et se répartit comme suit:

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Emprunts obligataires & privés	81 840	89 127
- Ressources spéciales	724 908	781 973
- Intérêts à payer	17 822	20 017
TOTAL	824 570	891 117

Il convient de mentionner que l'emprunt obligataire privé TUNIS-AIR 2000 d'un montant de 50 000 mD venu à échéance le 12/10/2004, a été reconduit pour une période de 3 ans.

STB-(suite)-

NOTE P 5 : Autres passifs

Ce poste totalise 352 339 mD au 31/12/2004 contre 290 304 mD au 31/12/2003. Il se détaille comme suit :

Libellés		31/12/2004	31/12/2003
- Provisions pour passifs et charges	P-5-1	47 418	51 468
- Etat, impôts, taxes et dettes sociales		11 111	13 843
- Effets financiers non échus		83 635	5 555
- Agios réservés pris en charge par l'Etat		18 446	10 674
- Charges à payer		19 116	18 924
- Crédoeurs divers		2 915	2 693
- Suspens à régulariser		7 985	7 899
- Siège, succursales et agences		2 493	1 670
- Créances rattachées sur autres crédits		77 980	43 708
- Comptes de régularisation passif	P-5-2	81 240	133 870
TOTAL		352 339	290 304

Certains comptes enregistrent des suspens débiteurs ou des insuffisances d'inventaire non provisionnés. Le besoin additionnel en provisions sur ces comptes s'élève à 10 753 mD. (Voir **Annexe 6**).

Ce besoin est cependant couvert par des garanties et d'autres éléments détaillés au niveau de l'**Annexe 8**.

NOTE P 5-1 : Provisions pour passifs et charges

Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2004 s'élèvent à 47 418 mD contre 51 468 mD au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan, litiges et pertes de change

Libellés	Provisions 31/12/2003	REPRISES	DOTATIONS	Provisions 31/12/2004
- Provisions sur engagements par signature	39 799	-9 759	5 709	35 749
- Provisions pour risques divers*	8 659			8 659
- Provisions pour pertes de change	3 010			3 010
TOTAL	51 468	-9 759	5 709	47 418

(*) : Voir **Annexe 5**.

NOTE P-5-2 -Comptes de régularisation passif

- Un poste intitulé « différence intérêts à recevoir/ intérêts à courir » figurant au niveau de cette rubrique, présente un solde de 5 531 mD résultant de la compensation entre plusieurs comptes de l'hors bilan.

Le détail de ce compte est présenté au niveau de l'**Annexe 7**.

- le compte fournisseurs figurant au niveau de cette rubrique pour un montant de 1 182 mD, n'est pas justifié.

NOTE C1 : Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 mD. Il est composé de 24 860 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit:

	Solde avant affectation au 31/12/2003	Affectation résultat 2003	Solde après affectation au 31/12/2003	Autres imputations	Solde au 31/12/2004
- Capital	124 300		124 300		124 300
- Réserves	191 290	8 844	200 134	-1862 (3)	198 272
- Prime de fusion	56 787		56 787		56 787
- Actions propres	-63		-63		-63
- Autres capitaux propres	37 347		37 347	-9 (2)	37 338
- Résultats reportés	3	969	972	2 (1)	974
- Résultat de l'exercice	18 514	-18 514		5 294	5 294
TOTAL	428 178	-8 701	419 477	5 294	422 902

(1) Dividendes sur actions propres détenues par la STB.

(2) Amortissement des subventions d'équipement.

(3) Dépenses financées par le fonds social.

STB-(suite)-

NOTE E1: Engagements hors bilan

Les données comparatives 2004/2003 au niveau de l'état des engagements hors bilan se détaillent comme suit:

- Garanties reçues:

Libéllés	31/12/2004	31/12/2003
- Contre garanties reçues des banques installées à l'étranger	306 442	289 545
- Garanties reçues des banques et des établissements financiers installés en Tunisie	8 696	55 353
- Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	142 622	112 644
- Garanties reçues de la clientèle	59 343	51 796
TOTAL	517 103	509 338

-Il s'agit pour cette rubrique des soldes extra comptables déterminés à partir des inventaires physiques communiqués par les différences directions de la banque.

- Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

- Engagements de financement donnés :

Libéllés	31/12/2004	31/12/2003
Engagements de financement	41 690	55 846
Engagements de remboursement de l'Etat	149 000	149 000
TOTAL	190 690	204 846

Le solde de 149 000 mD correspond à l'engagement de remboursement par la STB de la ligne spéciale BAD 6 prise en charge par l'Etat.

- Engagements de financement reçus :

Cette rubrique présente un solde nul au 31 Décembre 2004 suite à l'apurement des engagements de financement émanant de la balance EX-BDET.

NOTE R1 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Cette rubrique se détaille comme suit:

Libéllés	31/12/2004	31/12/2003
- Dotations aux provisions	-13 422	-23 956
- Reprises de provisions	2 570	30 025
- Créances passées par pertes et créances cédées	-31 866	-17 023
- Reprises de provisions sur créances cédées	18 656	11 417
- Reprises de provisions sur créances passées par pertes	5 983	3 549
TOTAL	-18 079	4 012

NOTE R2 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille comme suit:

Libéllés	31/12/2004	31/12/2003
- Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	5 209	2 532
- Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'inv	1 429	1 604
- Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investisemen	-16 873	-18 911
TOTAL	-10 235	-14 775

STB-(suite)-

NOTE R3 : Frais de personnel :

Les frais du personnel s'élèvent à 72 855 mD au 31 Décembre 2004 et se détaillent comme suit:

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Rémunération du personnel	56 566	50 379
- Charges sociales	14 472	13 601
- Autres charges liées aux personnel	1 817	1 684
TOTAL	72 854	65 664

Les frais du personnel comportent une charge exceptionnelle de 7 623 mD représentant la totalité des indemnités de départ volontaire à la retraite majorées des charges sociales y afférentes servies aux 171 personnes concernées par ce plan.

NOTE R4 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières :

Ce poste se détaille comme suit:

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Gains nets sur titres de transaction	7 137	7 197
- Gains nets sur titres de placement	10 200	7 970
- Gains nets sur opérations de change	6 857	6 233
TOTAL	24 194	21 400

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Gains sur cession BTCT	10 059	11 807
- Intérêts sur bons de trésor acquis (+)	838	2 207
- Intérêts sur bons de trésor rétrocédés (-)	-3 760	-6 816
TOTAL	7 137	7 197

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Intérêts et revenus assimilés (+)	10 142	7 902
- Dividendes et revenus assimilés (+)	58	68
TOTAL	10 199	7 970

NOTE F1 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités en début et en fin d'exercice s'analysent comme suit:

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Caisse et CCP	20 788	19 731
- BCT	53 886	71 152
- Banques et organismes spécialisés	-39 814	-9 696
- Prêts-emprunts sur le marché monétaire	223 728	45 753
- titres de transactions	41 145	46 480
Liquidités et équivalents de liquidités	299 734	173 420

STB-(suite)-

La variation de 126 313 mD constitue une augmentation des liquidités ayant pour origine:

- Flux liés à l'exploitation : 210 379 mD
- Flux liés à l'investissement : - 9 166 mD
- Flux liés au financement : - 74 899 mD

RESULTAT PAR ACTION :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2004, comparativement à l'exercice 2003 se présentent comme suit:

Libé llés	31/12/2004	31/12/2003
- Résultat net en mD	5 294	18 514
- Résultat net attribuable aux actions ordinaires en mD	5 294	185 134
- Nombre moyen d'actions ordinaires	24 860 000	24 860 000
Résultat par action en DT	0,213	0,745

RAPPORT GENERAL DES CO COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2004

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société Tunisienne de Banque couvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2004, et qui font apparaître un total bilan net de 4 287 610 mille dinars et un bénéfice net de 5 294 mille dinars.

Ce résultat est arrêté compte tenu :

- D'une dotation aux amortissements de 5 613 mD.
- D'une dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs de 28 314 mD.
- D'un impôt sur les sociétés de 619 mD.

Par ailleurs au 31 décembre 2004, les provisions et les agios réservés totalisent 830 789 mD, soit une augmentation de 50 566 mD par rapport au 31 décembre 2003.

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptables généralement admises incluant les épreuves et sondages que nous avons jugé nécessaires eu égard aux circonstances.

Nous nous sommes assurés en outre du respect des dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie en matière de classification, d'évaluation et de couverture des risques et notamment la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n°93-23 du 30 Juillet 1993, n°99-04 du 19 Mars 1999 et n°2001-12 du 4 Mai 2001.

Les notes annexes font partie intégrante du présent rapport.

Les analyses et commentaires développés dans :

- Notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne
- Notre rapport portant sur l'évaluation, la classification des risques et leur couverture par des garanties, par des provisions et par des agios réservés

Ont constitué des éléments de base dans l'élaboration du présent rapport.

Ces analyses et commentaires font apparaître principalement une inadéquation des procédures de contrôle interne, des systèmes d'information et de sécurité informatique.

Par ailleurs, les informations financières contenues dans le rapport de votre conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2004, sont conformes aux états financiers ci-dessus indiqués.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, des diligences accomplies et à l'exception de ce qui est précédemment mentionné, nous certifions que les états financiers de la Société Tunisienne de Banque arrêtés au 31 Décembre 2004 sont, pour tous aspects significatifs, réguliers et sincères et reflètent la situation financière et patrimoniale de la Banque au 31 Décembre 2004 et le résultat de ses opérations réalisées au cours de la période du 1^{er} Janvier 2004 au 31 Décembre 2004.

LES CO COMMISSAIRES AUX COMPTES

ORGA AUDIT
Ben Afia Mohamed Salah

MOURAD GUELLATY

STB-(suite)-

**RAPPORT SPECIAL DES CO COMMISSAIRES
AUX COMPTES RELATIF A
L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2004**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2004. Il s'agit des opérations ci-après :

- La STB a procédé au cours de l'exercice 2004 à la cession de créances au profit de la Société Tunisienne de Recouvrement de Créances (STRC).

Les opérations de cession ont porté sur des créances d'un montant total brut de 23 352 mD couvertes à concurrence de 18 656 mD par des provisions et 4 526 mD par des agios réservés. Le prix de cession a été fixé à 464 mD. Cette opération a dégagé une plus value de 282 mD.

- La STB a signé en 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003 avec la filiale « STB SICAR » des conventions de gestion de fonds à capital risque.

Ces conventions ainsi que leurs conditions de rémunération respectives sont résumées comme suit :

Libellé	Montant du Fonds en mD	Commission de Gestion (%)	Commission de Performance (%)	Commission de Rendement (%)
Fonds STB 1	8 000	1	-	-
Fonds STB 2	8 000	1	20	10
Fonds STB 3	5 000	1	10	10
Fonds STB 4	6 500	1	10	10
Fonds STB 5	6 824	1	10	10
Base de la commission		Montant des fonds gérés	Plus values réalisées	Produit des placements

- La STB a conclu avec sa filiale « ID SICAR » trois conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces conventions ainsi que leurs conditions de rémunération sont résumées comme suit :

Libellé	Montant du Fonds en mD	Commission de Gestion (%)	Commission de Performance (%)	Commission de Rendement (%)
Fonds STB 1	2 000	1	10	10
Fonds STB 2	2 000	1	10	10
Fonds STB 3	5 435	1	10	10
Base de la commission		Montant des fonds gérés	Plus values réalisées	Produit des placements

- Certains contrats de location sont signés entre la STB et ses filiales occupant des locaux de la STB. Les conditions annuelles d'occupation des lieux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer En dinars (TTC)	Date début de la location	Majoration par année
STRC 1 ^{er} étage	10 000	01/07/2004	5%
STRC 2 ^{ème} étage	10 000	01/09/2001	5%
STB CAPITALIS	9 500	01/01/2002	5%
STB INVEST	7 080	01/07/2001	5%

- Au cours de l'exercice 2004, la banque a accordé des dons et subventions pour un montant de 630 mD.

En dehors de ces opérations, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations conclues par votre société pouvant entrer dans le cadre de l'un des articles précités.

Par ailleurs, votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence d'autres opérations conclues par votre société et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés.

LES CO COMMISSAIRES AUX COMPTES

ORGA AUDIT
Ben Afia Mohamed Salah

MOURAD GUELLATY